

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

LE GAZETTE SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAYAUD, MILON, libraires;
A PARIS,
A l'Office de Publicité Départementale et
Etrangère, LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de
la Bourse, 8, et à la Publicité Départementale,
Isid. FONTAINE, rue de Trévise, 22.

Gare de Saumur (Service d'été, 13 mai.)

Départs de Saumur pour Nantes.

7 heures 10 minut. soir,	Omnibus.
4 — 35 — —	Express.
3 — 50 — —	matin, Poste.
9 — 04 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

1 heure 02 minutes soir,	Omnibus.
--------------------------	----------

Départs de Saumur pour Paris.

9 heures 50 minut. mat.	Express.
11 — 49 — —	matin, Omnibus.
5 — 11 — —	soir, Omnibus.
9 — 52 — —	Poste.

Départs de Saumur pour Tours.

3 heures 02 minut. matin,	Omnib.-Mixte.
7 — 52 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le journal l'Italie du 11 publie le texte de la dépêche-circulaire adressée par Son Excellence le président du conseil et ministre des affaires étrangères aux envoyés italiens à l'étranger. Après avoir tracé l'historique des travaux bien connus du parlement italien qui a noblement rempli sa mission, cette dépêche-circulaire s'exprime ainsi :

« Les Italiens n'ont pas oublié les paroles solennelles que notre auguste et généreux allié leur adressait en touchant le sol de la Lombardie délivrée : « Soyez aujourd'hui tous de bons soldats, pour être demain libres citoyens d'une grande nation. » Car les armes forment les citoyens à la tempérence, à la discipline, leur donnent la conscience de leur propre dignité et de leur propre force, et les familiarisent à toutes les vertus mâles et austères qui sont nécessaires à l'exercice et au maintien de la liberté.

« De plus, si les bonnes armées sont indispensables pour défendre les précieuses acquisitions de la nation, par la confiance qu'un peuple fortement armé inspire aux amis, par le respect qu'il impose aux ennemis, elles sont aussi un moyen puissant pour obtenir de pacifiques triomphes, ou quand, malgré nous, la paix est troublée, ces armées servent à rendre moins longue et moins funeste pour les intérêts généraux de l'Europe une perturbation que que nous n'aurions pas provoquée.

« Les lois relatives à l'unification de la dette publique appartiennent tout autant à l'ordre politique qu'à l'ordre économique. Ramener à l'unité les divers systèmes des dettes que nous avons héritées des petits Etats qui ont malheureusement jusqu'à ce jour divisé la Péninsule, attirer au centre de la vie nationale les intérêts des créanciers de l'Etat et pourvoir à l'avenir de la nation tout en respectant les droits individuels, tel a été le but que s'était proposé le parlement en adoptant les mesures financières proposées par le gouvernement du roi.

« Le spectacle de l'empressement des capitalistes italiens et étrangers à offrir les moyens de réaliser l'emprunt voté par les chambres, dit assez claire-

ment que ce but a été atteint. Vous savez, monsieur, que pour 764 millions demandés par le gouvernement, on lui a offert un concours de plus d'un milliard, et que l'on attend encore le résultat de la souscription publique.

« C'est un fait sur lequel j'appelle avec plaisir l'attention des ministres du roi à l'étranger. Il prouve que le royaume d'Italie a su se créer du crédit pour l'avenir, en respectant avec la plus rigoureuse justice les obligations contractées dans le passé. C'est la plus splendide preuve que les événements qui viennent de s'accomplir en Italie sont plus qu'une révolution : ils sont une restauration de l'ordre régulier et normal.

« Le parlement a pourvu aux développements des forces économiques du pays, en donnant sa sanction aux projets de lois qui lui ont été présentés par le ministère des travaux publics, relativement à la prompt exécution d'un vaste réseau de chemins de fer... Nous n'ignorons pas que la vieille Europe nous regarde encore d'un œil défiant, et qu'elle nous reproche les désordres qui attristent les provinces méridionales, et l'incertitude de l'organisation intérieure.

« Mais l'Europe connaît les vieilles origines de ces désordres, elle qui a stigmatisé dans le congrès de Paris le régime dépravé qui corrompait et avilissait ces peuples. Nous sommes sûrs maintenant qu'au soleil de la liberté leurs instincts généreux prendront une nouvelle vigueur, et que l'Italie retirera ses plus solides appuis précisément d'où nous viennent à cette heure nos plus grands dangers intérieurs.

« Nous ne prétendons ni les dissimuler ni les amoindrir, mais nous prions que l'on considère les causes éloignées qui les produisirent, et les instigations présentes qui, abusant d'une généreuse protection accordée dans les plus nobles fins, les perpétuent, nous prions que l'on considère que jamais nation n'a vu comme l'Italie tomber quatre régimes différents, et constituer son unité avec moins de secousses et en si peu de temps. Ainsi les exemples de sagesse civile et de vertu donnés par le parlement sont un gage de la maturité politique de la na-

tion dont il est le légitime et fidèle représentant, et doivent inspirer une juste et entière confiance dans la marche réglée des institutions nationales.

« Ce qui reste maintenant à faire, c'est que les parties réunies en un tout forment un corps bien organisé et constitué dans lequel la vie, procédant d'une puissante et unique impulsion, se répande dans tous les membres d'une manière égale et propre à leur donner le mouvement et la vigueur.

« Le gouvernement se prépare à cette œuvre essentielle pour être en état d'appeler sur elle, dans la prochaine session, les conseils et l'autorité du parlement. En attendant, le crédit a fourni un large élément à la vitalité nécessaire ; il nous fait maintenant en profiter pour raviver les sources de la richesse nationale et établir avec un équitable système d'impôts la balance indispensable des dépenses et des recettes de l'Etat. L'Italie doit se compléter, et aucun sacrifice pour arriver à ce but ne paraîtra lourd aux Italiens.

« Le spectacle de notre union, de la merveilleuse modération de ce peuple qui vient de s'élever à une vie propre et indépendante, doit persuader à tout esprit impartial que l'Italie abandonnée à elle-même, débarrassée des dangers extérieurs qui la menacent encore, mise en possession de toutes les conditions nécessaires à son existence, sera, ainsi que notre auguste roi en exprimait la conviction en inaugurant le premier parlement italien, une garantie d'ordre et de paix pour l'Europe, un puissant agent de la civilisation universelle. Je vous autorise, monsieur, à faire de cette dépêche l'usage que vous croirez le plus convenable au bien-être de notre pays.

« Agréé, etc.

RICASOLI »

Naples, 10. — Des vapeurs croisent et des détachements de troupes exercent la surveillance autour de la ville. La division Pinelli entoure le mont Gargaro. Les bulletins officiels évaluent la perte de la réaction dans le bombardement d'Auletta à 100 et celle de Gioja à 80.

Il Popolo d'Italia dit que les provinces de Mélie, Capitanate et Bénévent, sont devenues le quartier-

FEUILLETON

LE FOU DES CARMES.

(Suite et fin.)

— Est-ce que tu es blessé ? dit le géolier, en voyant qu'il ne se levait pas.

Tomy le regarda sans le comprendre. Puis, loin de répondre à sa question, il se releva, et lui dit d'un air inquiet :

— N'auriez-vous pas vu mon ami, monsieur ?

— Qu'est-ce que tu dis ?

— Je demande si vous pouvez m'indiquer où est mon ami !

— Mais, mon pauvre enfant, si tu veux parler de l'homme qui te pressait tant de partir ce matin, je ne puis que te répondre : il est là, parmi les morts, cherche !

— Ah ! quel bonheur ! s'écria Tomy d'un air enjoué, il est là, je vais le revoir. Je craignais tant de ne plus le retrouver ; car, lorsqu'il m'a quitté, il était un peu fâché contre moi.

Il se prit à regarder autour de lui ; puis son regard s'arrêta avec une vive expression de joie sur le cadavre du malheureux Capdeville, qui avait la tête appuyée sur une marche supérieure de l'autel, le corps sur celles du

dessous ; le coup qui lui avait donné une mort rapide, n'avait pas effacé l'expression habituelle de bienfaisance répandue sur sa physionomie : il semblait sommeiller.

— Je crois qu'il dort, dit Tomy, ne l'éveillons pas.

Puis il s'approcha de lui sur la pointe des pieds, retenant sa respiration, réprimant parfois un pas trop brusque, imposant silence de la main, lorsqu'il croyait entendre quelque bruit, et il s'agenouilla à côté de son protecteur.

— Pauvre fou ! se dit le géolier qui le suivait des yeux.

— Taisez-vous, murmura Tomy en lui lançant un regard de colère ; allez-vous-en, vous êtes un méchant homme, vous qui cherchez à troubler le sommeil de mon ami. Vous feriez mieux de fermer cette fenêtre, car le vent agite ses cheveux.

En même temps, il dirigea sur cette fenêtre, ses grands yeux bleus.

Un arbre lui formait un rideau à l'extérieur, cet arbre bruissait ; une fauvette chantait dans son feuillage.

— Vent qui souffle, murmura Tomy, arbre qui frissonne, fauvette qui chante ! vous avez de bien douces mélodies, et nous vous avons souvent et religieusement écoutés, mon ami et moi, sous les ombrages du Luxembourg ; mais celui qui vous aimait tant a besoin de sommeil aujourd'hui, je crains que vous ne troubliez son repos. Suspendez vos doux accents ; taisez-vous tous

maintenant, jusqu'à ce que vous puissiez reprendre votre symphonie pour saluer le réveil de celui qui est notre maître à tous.

A ces mots, il se tut, et parut attendre que le vent, l'arbre et la fauvette en fissent autant. Mais voyant que sa prière n'était pas entendue :

— Au fait, dit-il en soupirant, cela berce peut-être son sommeil et sert ainsi à prolonger les doux songes que le ciel lui envoie. S'il en est ainsi, merci à vous, chantages de la nature ; si j'osais, j'unirais ma voix à la vôtre... Mais il me semble, reprit-il tout à coup, que tu dois avoir froid, mon père, ton visage est pâle, ta main glacée... Ah ! vite, dépouillons-nous... Mon petit habit n'est pas aussi chaud que ta soutane dont tu m'as couvert, il y a longtemps, dans une église ; mais je n'ai pas mieux que mon petit habit, il te réchauffera du moins les pieds.

Et aussitôt il ôta ce vêtement et en emmaillota les pieds du pauvre prêtre.

— Et tes cheveux blancs ! les voilà qui voltigent sur ton front, au gré du vent, reprit-il.

Et il dénoua sa cravate et la lui mit avec précipitation sur la tête, puis il l'embrassa et dit à voix basse :

— A présent, dors bien, mon ami, et moi je vais veiller !

Le fou s'assit et resta silencieux, près du cadavre, jusqu'au soir. Déjà l'ombre se projetait dans l'église ; le

général de l'insurrection. Des troupes ont marché sur Colle, qu'elles ont repris. On attend le départ du général Cialdini pour la Calabre.

Les journaux *le Nazionale* et *la Democrazia* de Naples annoncent que le général Cialdini aurait fait arrêter diverses personnes, notamment M. Thomas d'Agout, Français établi à Naples. — Havas.

On mande de Rome que le général de Goyon a fait opérer des perquisitions au couvent de Casamadi et sur d'autres points de la frontière romaine.

Des lettres de Rome, du 11, portent que le cardinal Antonelli a exprimé ses regrets au général de Goyon et admis la condition de traiter désormais directement avec le général.

La police a arrêté de nombreux individus qui étaient sous la surveillance, dans la crainte de troubles présumés du 13 au 15. — Havas.

Voici, d'après le *Lloyd de Pesth*, le passage final de l'adresse votée par la diète hongroise :

« La nation ne peut accepter, en raison de ses lois, le point de vue du diplôme du 20 octobre ni la patente du 20 février : la Diète ne peut donc envoyer des députés au reichsrath, et si néanmoins des élections pour le reichsrath se faisaient dans le pays, et si le mandat était accepté par les élus, la Diète déclare que ce serait là une violation de la constitution ; jamais il ne reconnaîtra de tels députés du reichsrath comme des représentants de la Hongrie, ni comme obligatoires les charges, emprunts et ventes de domaines nationaux concernant la Hongrie votés par le reichsrath.

« La Diète demande son droit légal, et qu'elle a toujours exercé, de voter les impôts et le contingent militaire, son droit légal de faire les lois de concert avec le roi, de les interpréter, de les modifier et de les abroger, en un mot, le rétablissement complet des lois de 1848. Il est douloureux que le rescrit royal n'ait pas pris pour base la constitution hongroise, mais une patente octroyée, car de cette manière il a rendu impossible toute entente qui n'aurait pu être opérée que sur la base de la constitution.

« La Diète considère donc le fil des délibérations parlementaires comme rompu. Il est probable que de tristes jours attendent notre pays, mais la nation saura souffrir pour réserver à nos descendants leur droit légitime à la liberté et à la vie constitutionnelle ; car ce que la puissance et la force enlèvent à la nation peut lui être rendu dans des circonstances favorables. Mais ce à quoi on renonce volontairement est perdu pour toujours. »

Le président de la chambre des magnats, comte d'Apponyi, est chargé de porter l'adresse à la Diète de Vienne.

On mande de la frontière polonaise, le 12 : « On vient de publier une déclaration du ministre de la police. Il est faux qu'un homme ait été tué. Une personne seulement a été légèrement blessée.

Les troubles ont obligé l'autorité à prendre des mesures de précaution contre le mauvais esprit des gens de désordre. »

On dit que la nomination du général de Lambert est retirée et que M. de Kisséleff sera nommé gouverneur.

Des proclamations du gouvernement affichées dans les rues invitent le public à s'abstenir de la démonstration projetée pour demain. Elles défendent, sous des peines rigoureuses, tout signe de fête, et notamment la fermeture des boutiques.

On mande de la frontière de Pologne le 13 août : La population, dont l'attitude est très-ferme, espère obtenir bientôt un gouvernement national et populaire.

Depuis quelque temps il paraît une feuille clandestine intitulée : le *Walthurn* (le *Belfroi*).

Une circulaire qui vient d'être répandue dans la population engage les juges chargés du procès des prisonniers de Modlin à ne pas craindre de conserver leur indépendance vis-à-vis du gouvernement. (Havas.)

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

COURSES DE SAUMUR.

DEUXIÈME JOUR, MARDI 13 AOUT 1861.

1^o *Prix de l'arrondissement de l'Ouest*, 2,000 fr., pour chevaux entiers et juments appartenant à la circonscription des courses de l'Ouest. — Entrée, 20 fr. pour le fonds de course ; le second retirant son entrée. — Distance : 2,500 mètres en une épreuve. — Deux chevaux engagés.

Arrivé premier, *Polichinelle*, à M. J. Boutton, monté par François.

Arrivé second, *Biribi*, à M. le comte A. des Cars.

2^o *Prix du chemin de fer*. — *Courses de haies* (gentlemen-riders), 1,000 fr., dont 500 fr. donnés par la Compagnie du chemin de fer d'Orléans et 500 fr. donnés par la Société des Courses, pour chevaux entiers, hongres et juments, de 4 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays. — Poids commun, 67 kilog. 1/2. — Entrée, 40 fr. pour le deuxième arrivant. — Distance : 4,100 mètres environ et 12 haies de 1 mètre 10 à franchir. — Cinq engagements ou pas de course.

Surprise, à M. J. Boutton, montée par M. A. de Lignières, est arrivée première.

Ionian, au général Fleury, est arrivé second.

3^o *Course de haies* (gentlemen-riders), un *Objet d'art*, pour chevaux entiers, hongres et juments de demi-sang, de 4 à 7 ans inclusivement, nés et élevés dans l'arrondissement de l'Ouest. — Distance : 1,500 mètres avec 6 haies de 1 mètre 10 à franchir.

Aucun cheval n'ayant été engagé, cette course n'a pas eu lieu.

4^o *Un Objet d'art*, pour MM. les Sous-Officiers titulaires de l'Ecole impériale de cavalerie, montant leurs chevaux d'armes. — Huit chevaux engagés.

Arrivée première, *Alerte-Grise*, montée par M. Reméré.

Arrivée seconde, *Favorite*, montée par M. Malapert.

5^o *Un Objet d'art*, pour MM. les Sous-Officiers élèves instructeurs, montant leurs chevaux d'armes.

C'est, au dire de tout le monde, la plus belle course qui ait été courue mardi. Dix-huit chevaux étaient engagés. Les premiers obstacles ont été

franchis avec beaucoup de succès par tous les cavaliers.

Arrivé premier, *Baisse*, monté par M. de la Vergne.

Arrivé second, *Fermier*, monté par M. Gardeur. 6^o *Un Objet d'art*, pour MM. les Officiers de l'Ecole impériale de cavalerie, montant leurs chevaux d'armes ou ceux appartenant à des Officiers de l'Ecole, à l'exclusion des chevaux de pur-sang. — Cinq chevaux engagés.

Arrivée première, *Campine*, montée par M. Piéto.

Arrivée seconde, *Cabriole*, montée par M. Massiet.

Après cette course, il en a été improvisé une nouvelle où ont été appelés à concourir tous les chevaux d'armes qui se trouvaient sur l'hippodrome, sans distinction de race. Le nombre des engagés a été considérable, les obstacles ont été franchis avec beaucoup de facilité. Il n'y a pas eu un seul accident.

Arrivé premier, M. Rouvère.

Arrivé second, M. Cunin.

Le prix a été un *Objet d'art*. 7^o *Grand Steeple-chase* (gentlemen-riders), 5,000 fr. donnés par l'Administration des Haras, pour chevaux entiers, hongres et juments, de 4 ans et au-dessus, de toute espèce et de tout pays. — Distance : 4,000 mètres environ et 20 obstacles à franchir. — Entrée, 200 fr., la moitié des entrées au second.

Dans cette dernière course, les deux principaux concurrents étaient *Trembleur*, monté par M. Roqué et *Franco-Picard*, monté par le capitaine Hunt. Malheureusement *Franco-Picard* s'est dérobé au second obstacle ; malgré la perte de temps qu'il a éprouvée il n'en est pas moins arrivé second. *Trembleur* était premier.

Nous disions mardi que les courses de dimanche avaient été admirables, celles du second jour ne leur ont pas été inférieures. Sur l'hippodrome, il y avait foule, les tribunes étaient comblées ; en face, de brillants équipages étaient rangés nombreux sur deux longues files, et le pourtour de la lice était garni de spectateurs. Nos courses présentent du reste un attrait auquel on ne peut résister. Les étrangers ne craignent pas de se déplacer, ils arrivent en foule à nos fêtes hippiques. Leurs loisirs sont partagés entre le Carrousel, que donne l'Ecole, et les Courses. Ils ne peuvent se lasser de contempler notre turf que sillonnent en tous sens mille cavaliers de tous corps et de toutes armes.

Les courses de cette année ont été un vrai triomphe pour la Commission. Leur brillant succès est la juste récompense du zèle et des soins de chacun des membres. Nous pouvons donc espérer que le nombre des souscripteurs s'accroîtra de plus en plus chaque année.

Une personne de notre ville, placée à l'extrémité de la rue du Pressoir-Saint-Antoine, seul débouché pour les voitures venant des courses, a compté mardi plus de 300 voitures, à un, deux et quatre chevaux qui ont pris rang sur l'hippodrome. Dans ce nombre ne figurent pas les omnibus et autres véhicules qui ont fait plusieurs voyages pour rame-

geolier revint voir si Tomy voulait sortir.

— Il ne se réveille pas, lui répondit-il avec tristesse. L'heure se passe d'arroser mes fleurs, d'aller nous promener au Luxembourg et de faire un peu de musique.

Puis prêtant l'oreille à ce bruit d'airain, qui depuis longtemps frappait l'air :

— Ah ! dit-il, voilà au moins neuf heures qui sonnent.

Helas ! Tomy se trompait ; ce n'était pas l'heure qui sonnait, mais le tocsin funèbre.

— Je vais encore attendre, dit Tomy au géolier ; ou plutôt pour le réveiller doucement, je vais lui chanter une romance dont lui-même a composé les paroles et la musique ; vous allez voir comme elle est touchante !

Mais au même instant, frappé d'une soudaine réflexion, il reprit :

— Veillez un peu à ma place ; je vais aller chercher ma harpe ; vous comprendrez mieux la beauté de ce chant avec l'accompagnement (1).

A ces mots, il sortit en courant de l'église, et revint bientôt, portant sa harpe et quelques fleurs.

Il effeuilla les fleurs autour de son ami, et s'accompagnant sur sa harpe, il chanta.

Plusieurs hommes du peuple venaient d'entrer dans l'église pour enlever les cadavres. Saisis de la beauté de son chant, ils suspendirent leur travail pour l'écouter.

(1) Historique.

Jamais, peut-être, voix aussi douce, aussi pure, jamais musique aussi simple, aussi mélodieuse, ne s'étaient élevées sous la nef de cette église. Le fou fit passer toute son âme dans son chant, et les larmes qui par instants lui roulaient dans la voix, se communiquèrent aux yeux des hommes du peuple qui l'écoutaient.

— Pauvre fou ! disait l'un.

— C'est que c'est beau ça, au moins, ajoutait un autre.

— J'en pleure comme une bête, répliquait un troisième.

— Quel malheur qu'il soit fou, dit le géolier, il ferait un fameux chanteur.

Tomy, en effet, était sublime, il mit tant d'expression dans la dernière strophe de son chant, que la pâleur de son visage, inondé de pleurs, devint effrayante, et qu'il tomba de faiblesse sur les degrés de l'autel.

Les hommes du peuple l'emportèrent chez le géolier, où on lui prodigua les soins les plus touchants. Il prit un peu de nourriture et dormit quarante-huit heures d'un sommeil léthargique dont il sortit avec toutes les apparences de la santé et de la raison.

Mais si la première lui fut conservée quelque temps encore, l'autre ne lui fut jamais rendue.

accorda une résidence dans le couvent : on l'appelait le Petit Fou des Carmes.

Il restait en silence jusqu'à ce que chaque journée ramenât la troisième heure du soir. Aussitôt qu'elle sonnait, Tomy, qui se promenait d'ordinaire avec lenteur, courait chercher sa harpe ; puis il allait s'appuyer contre les débris de l'autel et jouait des airs qui plaisaient à son ami.

A six heures, il terminait brusquement, s'agenouillait et paraissait examiner quelque chose avec une douloureuse anxiété ; puis il se levait en soupirant, se retirait avec précaution, et disait à la première personne qu'il rencontrait sur son passage :

— Il dort encore aujourd'hui, mon ami ; je crois qu'il se réveillera demain.

Mais une année s'était à peine écoulée, à l'heure désignée on ne vit plus revenir le petit élève de l'abbé Capdeville. La nef de l'église des Carmes ne repéta plus le son de sa voix si douce, de sa harpe si expressive, les marches de l'autel ne furent plus semées de fleurs effeuillées ; le Petit Fou des Carmes s'était lassé d'attendre un réveil qui n'arrivait pas.

Il s'était endormi du sommeil de son ami.

ner les piétons. Le défilé de ces voitures, vu de la plate-forme de l'église Nantilly, était magnifique; le bruit et le mouvement surpassaient ceux des principales rues de la capitale.

TEMPÉRATURE.

Depuis quelques jours la température est très-élevée: ainsi, le dimanche 11 de ce mois, le thermomètre centigrade est monté à 30 degrés au-dessus de zéro; le lundi 12, à 3 heures après midi, il marquait 34 degrés 6 dixièmes. Hier il n'est monté qu'à 26 degrés 4 dixièmes.

Saumur, le 14 août 1861.

Louis RAIMBAULT, vétérinaire.

L'assemblée de Saint-Clément-des-Levées aura lieu le dimanche 18 août.

Il y a quelques jours qu'un des militaires chargés de l'ordinaire du 84^e, en garnison à Tours, se rendant le matin à la cuisine, aperçut un large déficit dans la provision de pain qu'il avait laissée la veille. Son premier mouvement fut de croire à une soustraction; mais en observant les lieux avec attention, il ne tarda pas à découvrir une espèce de long tuyau qui se mouvait en silence contre l'un des parois de la muraille en pratiquant un mouvement d'attraction à la suite duquel et chaque fois la provision diminuait d'une manière très-sensible.

Caporal! venez reconnaître! fut sa première exclamation. Celui-ci ne tarda pas à découvrir que cet objet, d'une forme inconnue et bizarre, qui avait si fort effrayé le cuisinier d'ordinaire, n'était autre que la trompe d'un éléphant.

Voici dans quelle circonstance cet animal se rencontrait à cet endroit: Le directeur d'une ménagerie ambulante avait obtenu la permission de placer son éléphant dans un local voisin de la caserne; cet animal, attiré par l'odeur alléchante des pains de munition, avait pratiqué une ouverture à travers la cloison et passait sa trompe de l'autre côté pour se nourrir, par distraction, du pain des militaires. Bref, pendant la nuit, il avait consommé environ 25 à 30 kilogrammes de pain. Son maître a dû en tenir compte au sergent de la compagnie, victime de la soustraction du colossal pensionnaire.

Pour chronique locale: P. GONET.

ODE

A M^{lle} KAROLY.

Quand des sommets sacrés d'Aulide ou d'Arménie,
Un aigle, jeune encore, emblème du génie,
Sent qu'il doit s'élever de l'aire paternelle,
Il plane quelque temps sur la plaine éthérée,
Puis, sentant son aile assurée,
Il dirige son vol vers l'Olympe éternel.

Il monte, — nul écueil n'embarrasse sa route; —
Il s'élève au-dessus de la céleste voûte,
Et, déployant longtemps son vol majestueux,
Il prend de grands ébats dans le séjour de gloire,
Jusqu'à ce que les dieux, pour prix de sa victoire,
L'admettent avec eux.

Là, parmi les splendeurs d'un règne de délices,
Il voit monter vers lui l'encens des sacrifices.
La lumière l'inonde à flots multipliés;
Dans ses joyeux loisirs il joue avec la foudre,
Et Jupiter, ainsi qu'un tourbillon de poudre,
Lui montre la terre à ses pieds.

Puis il se désaltère aux sources d'ambroisie,
S'enivre du parfum des fleurs de poésie,
Prend place au banquet d'Apollon;
Et quand l'or et l'azur de ses puissantes ailes
Touchent les lyres immortelles,
Il les entend chanter la gloire de son nom.

Ainsi, trans-figuré, ravi, cher à lui-même,
Il consacre à jamais à ce séjour qu'il aime
Sa sublime grandeur.

Son langage sera le langage olympique,
Il règne, et Jupiter, sur le trône mystique,
L'élève à sa hauteur.

Et parfois, cet oiseau que la gloire environne,
Mais que n'éblouit point l'éclair qui le couronne,
Quitte pour un moment le cœur des déités;

Il redescend sur le roc centenaire
Visiter son vieux aïe

Et des lieux qui, pour lui, sont encore enchantés.

Sur ces vastes plateaux qu'égayait son enfance,
Il promène son vol immense;
Sa voix déifiée émeut les échos;
La montagne en conçoit une terreur sublime
Et le morne Titan qui veille sur sa cime
Fremt à ces accents nouveaux.

Ainsi, fille inspirée et d'Apollon chérie,
Tu t'envolas de ta patrie,
Ne sachant si les dieux daigneraient t'accueillir;
Tu déployas ton aile encor mal assurée,
Tu planas quelque temps sous la voûte azurée,
Puis tu vis l'Olympe s'ouvrir.

Il s'ouvrit radieux pour toi, noble génie,
Apollon a quitté la céleste harmonie
Et, les lauriers en main, t'est venu recevoir.
Sur le haut Helicon, les neuf sœurs descendues
Laisserent en repos leurs lyres détendues,
Et remonèrent pour te voir.

O triomphe trop grand! ô comble de la grâce!
Tu puises aux trésors des héros du Parnasse
Sans que leur éclat t'éblouit!

Ton âme en poésie a donc pu se dissoudre?...
— Il est peu de mortels à manier ce foudre
Qui, tantôt épouvante et tantôt réjouit! —

Puis, tu revins vers nous: honneur à toi, déesse!
Retentissez, échos, de nos chants d'allégresse!
Rejoins-toi, cité fière entre les cités.

O sol sacré qui lui donnas naissance,
Reçois notre reconnaissance
Pour tant de héros enfants.

Quand naquit dans tes murs l'interprète d'Homère,
O Saumur trop heureuse! ô Saumur notre mère!
Tu levais vers les cieux tes regards triomphants,
Tu vis que l'Éternel, pour sa gloire infinie,
Avait fait germer le génie
Parmi tes illustres enfants.

Reconnais aujourd'hui ce que le ciel te donne,
En ajoutant encore à l'or de ta couronne
Ce précieux fleuron;

Et souviens-toi souvent de ces temps héroïques,
Où les Romains stoïques
S'inclinaient devant Cicéron.

L'éloquente parole est un flambeau céleste,
Elle embrase les cœurs et dissipe le reste
Du voile ténébreux, sur nos fronts étendu.
L'éloquence, jadis, a soutenu le monde,
Et si sa voix, hélas! n'est plus aussi profonde,
C'est que nous avons descendu.

Et toi, par qui Corneille au langage de flamme
A jeté des accents si profonds que notre âme
En tressaillait longtemps, comme un lointain écho,
O sois pour nous l'oiseau de Philomèle,
Qui, déployant son aile,
Revient chaque printemps visiter son berceau.

Au nom de la cité qui t'aime et qui t'admire,
Reçois ce peu d'encens que vient d'offrir ma lyre,
Et ne nous laisse pas dans un trop long oubli!
Interprète immortel du demi-dieu Racine,
Souffre que mon génie, encore faible, s'incline
Devant le tien, ô Karoly!...

HENRI BLOUDEAU.

ÉTAT-CIVIL du 1^{er} au 15 juillet 1861.

NAISSANCES. — Eugénie-Victorine-Augustine Houet, rue de Fenet; — Marthe Brisset, route de Varrains; — Marie-Hermance Amaud, rue de Fenet; — 5, Louis-Remy Bodin, rue d'Orléans; — Emilie Fresneau, rue Saint-Nicolas; — 8, Baptistine-Louise Davoine, rue de Nantilly; — Henri Séchet, rue Royale; — Marthe-Marie-Alix Palustre, rue des Payens.

MARIAGES. — 1, Paul-Antoine Raguideau, propriétaire, a épousé Nelly-Louise Raguideau, sans profession, tous deux de Saumur; — Eugène-Clément Beaud, cordonnier, de Saint-Remy-la-Varénnes, a épousé Rose-Alphonsine-Marie Cornilleau, sans profession, de Saumur; — 3, Jean-Baptiste-Grégoire, domestique, a épousé Eugénie Delaporte, domestique, tous deux de Saumur; — 6, Urbain Métreau, cultivateur, de Saint-Lambert-des-Levées, a épousé Jeanne Lambau, cultivatrice, de Saumur; — 8, Louis Proust, employé de com-

merce, de Saumur, a épousé Hortense-Caroline Perroteau, sans profession, de Saumur; — Michel Meunier, tailleur, a épousé Caroline Torpault, domestique, tous deux de Saumur; — Charles-Henri Prou, tonnelier, a épousé Victorine-Virginie Mainquier, domestique, tous deux de Saumur; — Césaire-Julien Batho, fusilier au 16^e de ligne, a épousé Marie-Adélaïde Tixier, lingère, tous deux de Saumur; — 9, Claude-Benjamin Goriau, cavalier de manège, a épousé Françoise-Lucie Pineau, domestique, tous de Saumur; — Joseph Hans, cavalier de manège, a épousé Marie-Anne Arnold, tissense, tous deux de Saumur; — 9, Guillaume-Pierre Renouvel, fondateur, a épousé Marie-Louise Bourreau, lingère, tous deux de Saumur; — 13, Ernest-Frédéric Pauly, brigadier maréchal-ferrant, a épousé Adèle Marchand, modiste, tous deux de Saumur; — 15, René Hortaolt, cultivateur, de Varrains, a épousé Magdeleine Crespin, cultivatrice, de Saumur; — Adolphe-Joseph Carobin, chaudronnier en fer, a épousé Josephine-Marie Girard, lingère, tous deux de Saumur; — Pierre-Jean Joncheray, mouleur, a épousé Sophie-Virginie Gibert, lingère, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — Marie Raguin, couturière, à l'hôpital, 26 ans, célibataire; — Elie Mathurin, rue Duncau, 1 an; — 2, Cécile-Gabrielle Pasquier, 9 mois, rue du Marché-Noir; — 3, Estelle Chenuan, rue Doucan, 7 mois; — 4, Céline Lecloumée, 1 an, rue Beaurepaire; — 5, Louise Liénard, 10 ans, rue Haute-Saint-Pierre; — Augustine-Eugénie Ismaël, rue Saint-Nicolas; — 6, Pauline Colobe, journalière, 41 ans, épouse de Louis Boret, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Jean Gantier, cocher, célibataire, 34 ans, rue d'Orléans; — Edmond-Albert Moutier, 4 mois, rue de la Visitation; — André-Jean-Baptiste-Théophile Sorel, peintre, 41 ans, rue Cendrière; — 8, Martin, mort-né, rue de la Basse-Ile; — Fernand Louis Chatain, 3 ans, rue Saint-Nicolas; — 10, Augustine Diot, 8 ans, rue Haute-Saint-Pierre; — 11, Marie Epagneul, journalière, 79 ans, veuve Thibault, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — 13, Marie Buisson, sans profession, 68 ans, épouse de Michel Viau, rue d'Orléans.

Sommaire de L'ILLUSTRATION, du 10 août.

Revue politique de la semaine. — Démolition et reconstruction d'une partie du palais des Tuileries. — Courrier de Paris. — Modes. — Chronique musicale. — Le Bouquet de lilas blanc (suite et fin). — Salon de 1861. — Les États-Unis et les États confédérés. — Scène de la Roumanie. — Pont nouvellement construit à Saint-Sauveur (Hautes-Pyrénées). — Maison de Lekain. — Gazette du Palais. — Incendie à Etréat. — La photographie au sommet du mont Blanc. — Canonnière cuirassée, à vapeur, construite pour S. A. Saïd-Pacha, vice-roi d'Égypte. — Concours musical de Maçon.

Gravures: Démolition du pavillon de Flore et de la galerie du Musée. — Modes d'été. — Versailles: pièce d'eau des Suisses. — Salon de 1861 (huit gravures). — Service célébré en l'honneur de M. de Cavour dans l'église de Belem à Barcelone. — Théâtre du Cirque-impérial: la Prise de Pékin. — Pont nouvellement construit à Saint-Sauveur-les-Bains. — Maison ayant été habitée par Lekain. — Chambre à coucher où est mort Lekain. — Canonnière à vapeur, construite à Bordeaux pour le vice-roi d'Égypte. — Concours musical de Maçon. — Rébus.

Vient de paraître:

LA BIOGRAPHIE

DE

M^{lle} KAROLY

Artiste au Théâtre Impérial de l'Odéon,

Par M. Armand DUBARRY.

Cet ouvrage se trouve au Bureau du Journal et chez les Libraires.

Les médecins de la Faculté de Paris, prescrivent avec un succès constant, les *Dragées de savonule de Copahu*, du docteur A. Lebal, rue de Saintonge, n° 68, à Paris, pour guérir en quelques jours les affections les plus invétérées. — Prix: 4 fr. la boîte. — Dépôt à Saumur, chez M. LEBRUN, pharmacien, seul dépositaire. (399)

Marché de Saumur du 10 Août.

Froment (hec. de 77 k.) 28 09	Huile de lin 49 —
2 ^e qualité, de 74 k. 27 —	Paille hors barrière 53 96
Seigle 17 60	Foin . . . id. 80 26
Orge 13 20	Luzerne (les 750 k.) 70 20
Avoine (entrée) . . . 12 50	Graine de trèfle . . . 60 —
Fèves 21 20	— de luzerne. 50 —
Pois blancs 26 —	— de colza 28 —
— rouges 26 —	— de lin 28 —
Cire jaune (50 kil) . 190 —	Amandes en coques (l'hectolitre) . . . —
Huile de noix ordin. 56 —	— cassées (50 k.) 66 —
— de chenevis. . . 48 —	

COURS DES VINS (1).

Coteaux de Saumur 1859	1 ^{re} qualité 120 à »
----------------------------------	---------------------------------

(1) Prix du commerce.

Id.	2 ^e id. 100 à »
Ordin., environs de Saumur, 1860, . . .	1 ^{re} id. 70 à »
Id.	2 ^e id. 55 à »
Saint-Léger et environs 1860	1 ^{re} id. 55 à »
Id.	2 ^e id. 50 à »
Le Puy-N.-Dame et environs, 1860, . . .	1 ^{re} id. 55 à »
Id.	2 ^e id. 50 à »
La Vienne, 1860	45 à 50

ROUGES.

Souzay et environs 1859	120 à »
Champigny, 1858	1 ^{re} qualité 260 à »
Id.	2 ^e id. 210 à »
Id. 1859	1 ^{re} id. 210 à »
Id.	2 ^e id. 140 à »
Varrains, 1860	60 à »
Id. 1859	120 à 140

Bourgueil, 1859	1 ^{re} qualité 150 à »
Id.	2 ^e id. 140 à »
Id. 1860	1 ^{re} id. 55 à »
Id.	2 ^e id. 45 à »
Restigny 1860	50 à »
Chinon, 1859	1 ^{re} qualité 130 à »
Id.	2 ^e id. 120 à »
Id. 1860	1 ^{re} id. 55 à »
Id.	2 ^e id. 50 à »

BOURSE DU 13 AOUT.

5 p. 0/0 hansse 30 cent. — Fermé à 68 55
4 1/2 p. 0/0 baisse 20 cent. — Fermé à 98 00.

P. GODET, propriétaire-gérant.

7, rue Royale, à Tours.

MAISON POLTI FRÈRES.

Tous les Assortiments de cette importante Maison viennent d'être complètement renouvelés pour la foire.

SPECIALITÉ. — Parures pour Mariages, — Orfèvrerie de toutes sortes, — Montres de précision et ordinaires de Genève, Suisse, et Besançon (garanties), 200 modèles de Pendules, — Bronzes d'art, — Porcelaine de Chine, etc., etc., etc.
SEULS REPRESENTANTS DE LA MAISON CH. CHRISTOFLE pour la vente de leur Orfèvrerie dorée et argentée par les nouveaux procédés. — Nouveaux Couverts en métal blanc, à pointes d'argent. (417)

Etude de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le mardi 20 août 1861, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur, dans la maison où est décédé M. Jean-Louis ANTOINE dit HALARY, rentier, sise à Saumur, rue de Bordeaux, n° 14, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de la succession vacante dudit sieur Antoine dit Halary et dame Marie-Louise-Mélanie Suzanne, son épouse, aussi décédée à Saumur, à la requête de M. Fayet, curateur à ladite succession vacante.

Il sera vendu :

Lits en fer et en acajou, matelas, rideaux, couvertures, édredon, draps, linge, effets à usage d'homme et de femme, secrétaires, commodes, guéridons, tables à jeu et à ouvrage, pendules, flambeaux, tapis, divan, fauteuils et chaises garnis, grandes glaces, 150 anciennes pièces et médailles, beaux tableaux à l'huile, dessins, gravures, lithographies, livres, argenterie, tabatières et quantité d'objets de fantaisie, batterie de cuisine, bouteilles vides, etc.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

Etudes de M^e MEFFRAY, notaire à Beaufort-en-Vallée, et de M^e GAUTRON, notaire à Nantes.

A VENDRE LA TERRE

de la

PORTE-ROUGE,

Située en la commune de Fontaine-Guerin, avec extension sur celle de Beaufort, arrondissement de Baugé, (Maine-et-Loire).

Cette terre se compose de :

Une maison de maître, bâtiments de service, jardin et une réserve;
De la métairie des Roches, et des closeries dites de la Porte-Rouge, des Caves, du Pêcher, du Bordage, et de quelques pièces de terre volantes.
Le tout d'une contenance de 77 hectares 80 ares 50 centiares.
Pour les renseignements et pour traiter, s'adresser auxdits M^es MEFFRAY et GAUTRON, notaires. (419)

A CEDER

DE SUITE

Pour cause de décès

UN FONDS

DE BOULANGERIE,

Situé à St-Martin-de-la-Place.

S'adresser à M. CORBINEAU, marchand-boucher, à Saumur, ou à M^e veuve COUTANCEAU, à Saint-Martin.

A VENDRE

Un très-joli petit BREAK, pour un ou deux chevaux.

S'adresser au bureau de journal.

Etude de M^e BIERMANT, notaire à Langeais (Indre-et-Loire.)

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS,

AU CHATEAU DE PLANCHOURY, près Langeais, Station du chemin de fer.

Le dimanche 25 août 1861, à deux heures après midi, il sera procédé, par le ministère dudit M^e BIERMANT, notaire, à la vente à l'encan des chevaux, voitures, harnais, etc., etc., garnissant les écuries et selleries du CHATEAU DE PLANCHOURY, et des animaux de basse-cour dudit château.

Le tout dépendant de la succession de M. POLAK, et comprenant notamment les articles suivants :

- 1^o Un cheval anglais, âgé de huit ans, poil alezan.
- 2^o Une jument anglaise, âgée de neuf ans, sous même poil.
- 3^o Une jument anglaise, âgée de trois ans, sous poil bai.
- 4^o Un cheval anglais, sous poil alezan.
- 5^o Une jument anglaise, sous même poil.

- 6^o Un beau coupé, de Levrault.
- 7^o Une très-belle calèche, d'Erlor.
- 8^o Une victoria, de Bender.
- 9^o Un phaéton, de Rose.

10^o Harnais à boucleries noires et de cuivre; selles d'hommes, selles de dames, brides, etc., etc.; livrées de cocher, d'été et d'hiver.

11^o Vaches, chèvres blanches, faisans, poules, pigeons, etc., etc.

Les voitures et harnais sont pour la plupart neufs et en très-bon état. La vente sera faite au comptant.

VENTE

Par suite de liquidation.

600 PIÈCES DE VINS EN CERCLES.

VINS ROUGES.

1858, Coteaux	160 f. la p.
1858, Bourgueil	160 —
1856, Champigny	160 —
1859, Bourgueil et coteaux, 100 —	
1860, Chinon	50 —

VINS BLANCS.

1858	100 —
1860, Coteaux	70 —
1860, Ordinaire	40 —

S'adresser à M. BOUTIN fils, négociant à Saumur, ou à BRETON, facteur à la cave, à Saint-Florent. (403)

A LOUER

Une Remise, une Écurie à deux chevaux, grenier au-dessus.

S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué, rue Cendrière, à Saumur. (346)

A VENDRE

Quatre Baignoires et quatre demi-Baignoires.

S'adresser à M. COTELLE, sur les Ponts. (396)

A VENDRE CHIEN COUCHANT, Trois ans, bien dressé.

A LOUER PRÉSENTEMENT, UNE MAISON

Avec Cour, Remise et Ecurie, Cave, Grenier et autres Servitudes.

Le propriétaire fera tous les changements qu'on pourra désirer. S'adresser à M. DUPAYS, couvreur, place de l'Arche-Dorée, n° 14.

PLUS DE TACHES AVEC L'ÉTHÉROLÉINE DE CHALMIN

Cette nouvelle préparation chimique permet d'enlever soi-même tous les corps gras, taches de peinture, suifs, huile, beurre, cambouis, corps résineux, goudron, bougie, cire à cacheter, résine, vernis, sur toute espèce de tissus, tels que velours, soieries, lainages, gants de peau, sans altérer les couleurs, même les plus délicates, sur les gravures et papiers précieux. Ce nouveau produit est supérieur à tous les autres liquides à détacher. — Prix du flacon : 1 fr. 50 et 1 fr. — Composé par CHALMIN, chimiste à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. Maison à Paris, pour le gros, rue d'Enghien, 24. — Dépôts chez les principaux parfumeurs et merciers. A Saumur, chez M. BALZEAU et M. PISSOT, coiffeurs-parfumeurs; à Baugé, M. CHAUSSEPIED, coiffeur-parfumeur. (88)



Prompte et certaine des maladies contagieuses par la COPAÏNE MÈGR de ROZEAU, ph., r. St-Quentin, 23, Paris, agréable et facile à prendre, en voyageant et en travaillant; prescrite et recommandée par les Pharmaciens. — Exiger la marque de fabrique.

Saumur, imprimerie de P. GODET.